

LA CONFÉRENCE - DÉBAT SE DÉROULERA

jeudi 9 juin 2016
au Château de Montchat

51, rue Charles Richard - 69003 Lyon - 04 72 34 58 66

- **Un dîner* sera servi.**

Le nombre de places étant limité, merci de confirmer votre présence **avant le 26 mai** auprès de :

Anne CARPENTIER, responsable Parcours de Santé
anne.carpentier@merck.com - Tél : 06 32 65 63 97

Matthieu LEGOUT, spécialiste solutions santé
matthieu.legout@merck.com - Tél : 06 89 09 86 92

MSD se réserve le droit d'annuler l'évènement jusqu'au jour même de celui-ci, si le nombre de participants présents est inférieur ou égal à 3 (hors collaborateur MSD et orateur(s)). Dans ce cas, les frais de transport, à l'exclusion de tout autre frais, de ces participants présents sur place pourront être remboursés sous réserve d'avoir été soumis préalablement, dans le cadre de la déclaration de cet évènement, pour avis aux instances ordinales et d'avoir fait l'objet d'un avis favorable. Conformément à l'Article L.4113-6 du Code de la Santé Publique, préalablement à la tenue de la réunion, MSD France a transmis par avis au Conseil de l'Ordre compétent la présente invitation qui vaut convention. Bien entendu, si un avis défavorable du Conseil de l'Ordre compétent était émis, cela pourrait amener MSD France à annuler cette invitation. **Nous vous précisons que cette invitation est personnelle et ne peut nullement être transférée à un tiers.** En acceptant cette invitation, vous vous engagez à : i) ne pas utiliser les pouvoirs ou l'influence qui peuvent vous être conférés dans le cadre de vos fonctions officielles éventuelles pour influencer une décision, une action ou une abstention en faveur des activités du groupe Merck & Co, Inc.; ii) effectuer, le cas échéant, toutes les déclarations d'intérêts, notifications et/ou à obtenir toutes les autorisations nécessaires auprès de l'hôpital ou de toute autre institution dont vous dépendriez, et/ou de votre employeur. MSD France traite des données personnelles dans le cadre de ses relations avec les professionnels de santé et notamment pour mener des actions de formation ou d'information, conduire des études de marché, enquêtes de satisfaction ou suivre l'intérêt sur l'information délivrée, mettre en place des collaborations scientifiques ou des actions de recherche, ainsi qu'éventuellement à des fins de conformité légale et réglementaire et de relations commerciales. Ces données peuvent être communiquées aux sociétés du groupe Merck & Co, Inc. en France, à son bureau européen, ainsi qu'à la Maison Mère de MSD France, Merck & Co., Inc. (Etats-Unis d'Amérique), en particulier dans le cadre de ses activités de consolidation et de contrôle de la gestion financière des sociétés du Groupe et afin d'en assurer la conformité légale et réglementaire. A ce titre, Merck & Co., Inc. a adhéré à la Sphère de sécurité (« Safe Harbor »), dont les principes garantissent une protection adéquate de vos données personnelles. En cas de transfert subséquent vers des pays ne disposant pas de réglementation protectrice des données personnelles, Merck & Co., Inc. s'assurera contractuellement que les données continueront à bénéficier d'une protection équivalente aux principes du Safe Harbor. Les données peuvent être communiquées aux instances ordinales et/ou professionnelles et publiées en ligne, dans le cadre des dispositions réglementaires ou de procédures de groupe relatives à la transparence des liens avec l'industrie pharmaceutique. Les données peuvent également être communiquées à des entreprises dans le cadre d'accords de développement ou de commercialisation, y compris dans le cadre d'opérations de rapprochement, et notamment à des ayants-droit ou repreneurs dans le cadre du transfert de certaines activités. Conformément aux articles 38 et suivants de la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux données à caractère personnel vous concernant, du droit de vous opposer, pour des raisons légitimes, à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement, ainsi que du droit de vous opposer à leur utilisation à des fins de prospection. Vous pouvez exercer ces droits par courrier postal adressé à MSD France, 34 avenue Léonard de Vinci, 92418 Courbevoie cedex, à l'attention du Pharmacien Responsable. MSD France, 34 avenue Léonard de Vinci, 92400 Courbevoie. Tél : +33(0)1 80 46 40 00. S.A.S au capital de 147.824,07 €. R.C.S. NANTERRE 417 890 589 • SIRET 417 890 589 000 35. Numéro d'identification T.V.A. FR 32 417 890 589.

* Repas à hauteur maximale de 60 euros.

INVITATION



Les « InterPros » :

Optimiser la coordination des professionnels de santé pour une prise en charge globale des patients chroniques

- Un programme inédit lancé par Le Concours médical avec le soutien institutionnel de MSD Parcours de Santé, pour favoriser le débat sur la médecine de parcours
- L'inter-professionnalité, approche clé pour relever le défi de la prise en charge des maladies chroniques
- L'exemple du diabète guidera la réflexion des **InterPros**

Éditorial

● Avec les InterPros, enfin une approche interprofessionnelle !

À bien des égards, notre système de santé fonctionne, on le sait, de manière compartimentée. Le fractionnement s'observe à différents niveaux : entre secteurs hospitalier et ambulatoire, entre corps de métiers, voire entre spécialités au sein d'une même profession.

Dans ces conditions, un débat réunissant l'ensemble des acteurs et intégrant les problématiques des uns et des autres restait une gageure.

C'est pourtant ce que permettent et enclenchent aujourd'hui les **InterPros** !

● Un comité scientifique et pédagogique indépendant de 14 membres

Les **InterPros** sont placés sous l'égide d'un comité scientifique et pédagogique strictement indépendant et représentatif du concept d'interprofessionnalité.

Le comité scientifique et pédagogique compte des acteurs importants du monde de la santé dont 12 professionnels de santé reconnus, 1 représentant des patients et 1 sociologue.

● Les InterPros : des développements multiples sur 2016 et 2017

Sous l'égide des **InterPros** seront développés tout au long de l'année 2016 de multiples outils, opérations et événements : débats nationaux et en régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Hauts-de-France et Île-de-France), chroniques mensuelles dans Le Concours médical, etc.

Ce premier cycle vaste et ambitieux de réflexion et d'échanges se conclura par un nouveau colloque national début 2017, suivi de la parution d'un livre blanc, portant constats, propositions et recommandations dans le champ des parcours de santé pour encourager l'interprofessionnalité.

Pour en savoir plus :

www.lesinterprosdelasante.fr

Mot de passe : interpros2016

Programme

La réunion sera animée par
le Dr Alain Trébuçq, directeur du Concours médical

-
- Accueil : 19h30 - 20h00
 - Heure de début : 20h00
 - Heure de fin : 22h00
-

Introduction :

Mme Véronique Wallon (sous réserve)
(Directrice de l'ARS)

Initiatives en régions :

- MSP Saint-Claude à Besançon
Dr Patrick Vuattoux
- CDS Arlequin à Grenoble
Dr Philippe Pichon et Laurence Quoirin

Table Ronde :

COMMENT ORGANISER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ ?

Avec

- Dr Olivier Marchand (MSP de Domène)
- Dr Francis Pellet (Station médicale L. Ollier, Les Vans)
- Dr Michel Serin (Vice-président de la FFMPs)

Échanges et discussion